

**PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES  
POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL  
D'ASMINISTRATION  
DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE LA REUNION**

**SCRUTIN DU 28 OCTOBRE 2020**

**OBJET DU SCRUTIN : Election des représentants des établissements publics - 2020**

Le mercredi vingt-huit octobre deux-mille-vingt, à 08h15, en exécution des arrêtés n°52/2020/CDG du 31 août 2020 fixant les modalités d'organisation des élections et des désignations aux conseils d'administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Réunion, n°82/2020/CDG modifiant l'arrêté n°68/2020/CDG instituant la commission départementale chargée du recensement et du dépouillement tel que modifié par l'arrêté n°76/2020/CDG et n°81/2020/CDG portant désignation d'une secrétaire pour les opérations électorales pour l'élection des représentants du conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Réunion lors du scrutin du 28 octobre 2020, se sont réunis, dans les locaux de ladite commission au 5 allée de la piscine – 97410 Saint Pierre :

- Monsieur Joël DAMOUR, Président de la commission départementale chargée du recensement et du dépouillement
- les membres titulaires suivants de la commission départementale de recensement et de dépouillement :
  - Monsieur Patrice SELLY, Maire de Saint-Benoît ;
  - Monsieur Jean-Claude LACOUTURE, 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté intercommunale des Villes solidaires (CIVIS) ;
  - Monsieur Maurice GIRONCEL, Président de la Communauté Intercommunale du Nord (CINOR) ;
  - Monsieur Afzal PATEL, Fonctionnaire territorial à la Région Réunion.
- la secrétaire : Madame Agnès VÉLIA

Assistaient également au dépouillement, en tant que représentantes de la Liste d'union pour la convergence territoriale :

- Yannicke SEVERIN
- Sabrina MARIMOUTOU

Assistaient également au dépouillement, en tant que scrutateurs :

- Madame Françoise PITERBOTH, Directrice Générale des Services du CDG de la Réunion,
- Monsieur Gérald DENAGE, Directeur Général Adjoint des Services du CDG de la Réunion,
- Madame Elodie LAURET, Directrice des Affaires Juridiques du CDG de la Réunion.

Le Président ouvre la séance en indiquant que cette réunion a pour but l'élection à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne de trois représentants des établissements publics affiliés et de leurs suppléants pour siéger au Conseil d'administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Réunion, et rappelle qu'une seule liste a fait acte de candidature, la Liste d'union pour la convergence territoriale, présentée par M. Maurice GIRONCEL.

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au recensement des votes par correspondance parvenus au président de la commission, **au plus tard le mardi 27 octobre 2020 à 16h00.**

La liste électorale a été émargée au fur et à mesure de l'ouverture de chaque enveloppe extérieure.

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre d'enveloppes
- non acheminées par la poste	00
- parvenues après l'heure fixée pour la clôture du scrutin	00
- ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement	00
- parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur	00
- autres cas de nullité	00

Soit :

- **Nombre d'électeurs inscrits** : 38 soit 2 245 voix
- Nombre d'enveloppes extérieures recensées : 32
- Nombre d'enveloppes extérieures non validées : 00
- **Reste nombre de votants** : 32 soit 2156 voix

Les enveloppes intérieures ont été déposées au fur et à mesure du recensement dans l'urne prévue à cet effet, sans être ouvertes. Au total, 239 enveloppes intérieures ont été déposées dans l'urne.

Il a été ensuite procédé au dépouillement des votes.

Ont été dénombrés :

- enveloppes renfermant des bulletins nuls : 01
- nombre de bulletins blancs : 00
- **Total des suffrages valablement exprimés** : 2155
- **Nombre de voix obtenues par la Liste d'union pour la convergence territoriale** : 2155

#### Attribution des sièges :

Les 3 premiers candidats de la « LISTE D'UNION POUR LA CONVERGENCE TERRITORIALE » dont les noms figurent ci-dessous, sont déclarés élus.

TITULAIRES				SUPPLEANTS			
1	GIRONCEL MAURICE	Président CINOR	CINOR	1	TOURE RAMATA	Conseillère communautaire	CINOR
2	OMARJEE MOHAMMAD	Conseiller communautaire	CIVIS	2	PAPY ANNE MARIE	Conseillère communautaire	CIVIS
3	CATHERINE TURPIN	Conseillère communautaire	CASUD	3	THERINCOURT JEAN PIERRE	Conseiller communautaire	CASUD

Observations et réclamations :

.....  
.....  
.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 28 octobre 2020 à 09h01 est signé, après lecture, par le Président et les membres de la commission de recensement et de dépouillement présents :

Le Président,  
**Monsieur Joël DAMOUR,**  
**4<sup>ème</sup> vice-président du CDG**  
**de la Réunion**

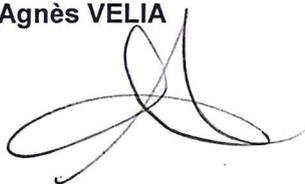
Signature



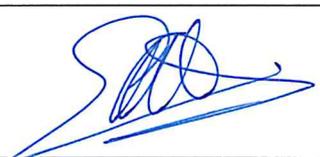
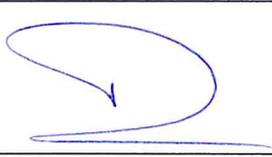
**Les autres membres de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes**

Monsieur Patrice SELLY Maire de Saint-Benoît	
Monsieur Jean-Claude LACOUTURE 2 <sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté intercommunale des Villes solidaires (CIVIS)	
Monsieur Maurice GIRONCEL Président de la Communauté intercommunale du Nord (CINOR)	
Monsieur Afzal PATEL Fonctionnaire territorial à la Région Réunion	

La Secrétaire,  
Agnès VELIA



**Les scrutateurs :**

Madame Françoise PITERBOTH Directrice Générale des Services du CDG de la Réunion	
Monsieur Gérald DENAGE Directeur Général Adjoint des Services du CDG de la Réunion	
Madame Elodie LAURET Directrice des Affaires Juridiques du CDG de la Réunion	

Accusé de réception en préfecture  
974-289740128-20201028-PV-CA-EPCI-AR  
Date de télétransmission : 28/10/2020  
Date de réception préfecture : 28/10/2020